

E. P. S.**SGEN-CFDT**

tout établi. collège lycée

67 BAS-RHIN 100

Achenheim	2176	2176	
Benfeld	425	425	
Bischheim	301	301	
Bischwiller	179	179	198
Haguenau	362	362	
Heiligenstein	421	421	
Illkirch-Graffenstaden	387		387
Ingwiller	251	251	
La Walck	216	216	
Lauterbourg	333	333	
Molsheim	589		589
Obernai	428	428	
Reichshoffen	311	311	
Rosheim	337	337	
Sarre-Union	100	100	
Saverne	321		321
Schiltigheim	308	337	308
Strasbourg	308	308	480°
Truchtersheim	696	696	
Wasselonne	379	379	

68 HAUT-RHIN 120

Brunstatt	396	396	
Ensisheim	301	301	
Guebwiller	408		408
Hegenheim	223	223	
Hirsingue	351	351	
Illfurth	280	280	
Illzach	301	301	
Lutterbach	250	250	
Mulhouse	330	355	330
Munster	372	372	631
Ottmarsheim	191	191	
Rouffach	193	193	
Sierentz	120	120	
Wintzenheim	268	268	
Wittelsheim	301	301	

ZR 67 100

1 Nord Alsace	100
2 Strasbourg	/
3 Centre Alsace Bas-Rhin	/

ZR 68 /

4 Centre Alsace Haut-Rhin	/
5 Mulhouse	1558

POUR UNE BONNE LECTURE DES BARRES INTRA DU MOUVEMENT NATIONAL DECONCENTRE JUIN 2009

La barre est un indicateur du mouvement passé Elle n'est en rien un seuil pour le mouvement à venir (2010).

C'est une photographie de ce qui s'est passé l'an dernier.

Le chiffre indiqué est la valeur du barème du collègue ayant obtenu avec le moins de points ("dernier muté") un poste dans une commune, une ZR ou un département. Il ne donne en aucun cas une indication sur le nombre de personnes mutées. Ce chiffre ne peut être connu qu'après le mouvement. En général plus le nombre d'enseignants dans une discipline est faible et plus le nombre d'établissements dans une commune, une ZR ou un département est faible, plus les variations sont importantes. L'exploitation des "barres" n'est pas une science exacte.

Quelques petits trucs :

* Les stratégies des titulaires et des stagiaires seront tout à fait différentes : titulaires de l'académie (y compris les TZR), demandez uniquement les postes ou communes ou ZR que vous souhaitez absolument obtenir; stagiaires en première affectation et entrants, demandez dans vos premiers vœux ce que vous souhaitez, mais il est indispensable d'élargir ensuite à des vœux plus réalistes, même éloignés pour éviter l'extension qui est le plus souvent catastrophique. Faites donc le maximum de vœux. Si vous utilisez vos 50 points (certains le peuvent encore), attention à votre premier vœu.

* Dans certains cas des types de vœux sont bonifiés et peuvent être recommandés : stagiaires en situation ou ex non titulaires reclassés (vœu département ou toute ZR).

* Ne vous laissez pas trop influencer par la liste des postes vacants. Les postes libérés par ceux qui ont obtenu une mutation sont plus nombreux que les postes vacants. Ces derniers s'ils sont considérés comme intéressants seront fort probablement obtenus par les forts barèmes.

Chaque situation mérite une stratégie propre: les représentants du SGEN-CFDT présents dans toutes les commissions paritaires mutations pourront l'élaborer avec vous.

Nos permanences :

du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Nos téléphones et fax :

67 : tél : 03 88 79 87 77 fax : 03 88 79 87 61

68 : tél : 03 89 31 86 66 fax : 03 89 31 86 99

Nos méls : 67@sgen.cfdt.fr

68@sgen.cfdt.fr

Notre site académique : <http://www.sgen-alsace.org>

Notre site national : www.sgen-cfdt.org

Sgen carrière, mutation : www.sgen-cfdt-plus.org

Nos adresses :

SGEN-CFDT 305, avenue de Colmar BP 935

67029 Strasbourg cedex 1

SGEN-CFDT 1, rue de Provence 68090 Mulhouse cedex

E. P. S.

SGEN-CFDT

6 Sud Alsace	
--------------	--